

ACTION SANTÉ DES ENFANTS

Au Bénin :

16 % des enfants meurent
avant l'âge de 5 ans

11 % des enfants connaissent
des retards sévères de
croissance physique et
psychique

(source : OMS - pourcentages
nationaux, plus graves dans le nord)

« Quand un enfant est
malade, plutôt que de le
porter quatre heures
jusqu'au dispensaire avec
la chaleur et la poussière,
on préfère attendre de voir
s'il va guérir... »

(entendu au Bénin)

**Objectif Solidarité permet l'existence de tournées
mensuelles de pesée et de prévention :**
**pesée des bébés, conseils de nutrition,
évacuation des cas urgents vers le dispensaire.**

Une tournée pour dix villages nécessite le recrutement de trois femmes sachant lire et écrire. Les visites les occupent dix jours par mois (elles conservent leurs autres activités). Elles louent des taxi-motos pour arriver jusqu'aux villages. Elles ne soignent pas mais elles font la pesée des enfants pour suivre leur croissance grâce à la carte pondérale. Elles en profitent pour expliquer pourquoi un enfant maigrit (a-t-il eu la diarrhée ou de la fièvre ?) et pour détecter les maladies (paludisme, grippe, rougeole, kwashiorkor).

**16 donateurs réguliers versant chaque mois 15 euros
permettent de financer
1 tournée mensuelle dans 10 villages**

ACTION

ACCES A L'EAU POTABLE

Dans la zone de Copargo (nord du Bénin), 27 % seulement de la population a accès à une eau potable de proximité.

Les femmes et les jeunes filles vont chercher de l'eau au ruisseau le plus proche, le marigot, où s'abreuvent aussi les animaux. A la fin de la saison sèche, la plupart des marigots sont

vides et il faut alors creuser des trous dans le lit des ruisseaux. Il existe aussi des puits "traditionnels" de petit diamètre, sans margelle de protection et creusés à même la terre. Ces puits "traditionnels" n'étant pas étayés s'ensablent au bout de quelques années ; le risque d'écroulement empêche le désensablement.

**Objectif Solidarité permet
le creusement d'au moins un puits par an.
Chaque puits bénéficie à 250 personnes environ.**

L'argent apporté par Objectif Solidarité permet l'achat des sacs de béton, des fers à béton et des carburants. Les partenaire béninois supervisent le travail des équipes de puisatiers. Les villageois s'engagent à assurer leur salaire, leur nourriture et l'apport du sable et du gravier à béton. Ils effectuent la maintenance du puits.

**17 donateurs réguliers versant chaque mois 15 euros
permettent de financer 1 puits en 1 an**

www.objectif-solidarite.org objectif-solidarite.org@club-internet.fr

04.67.02.29.79

ACTION

SCOLARITE DES ENFANTS

Dans le nord du Bénin,
20 % seulement de la
population est alphabétisée
(75% dans le sud).

Jusqu'à 80 enfants par classe
(40 le matin, 40 l'après-midi)

2/3 de garçons
pour 1/3 de filles

Salaires d'un instituteur :
60 € par mois

« Quand vous saurez lire et écrire, et parler le français, vous pourrez avoir un bon métier et mieux aider votre famille. » (entendu au Bénin)

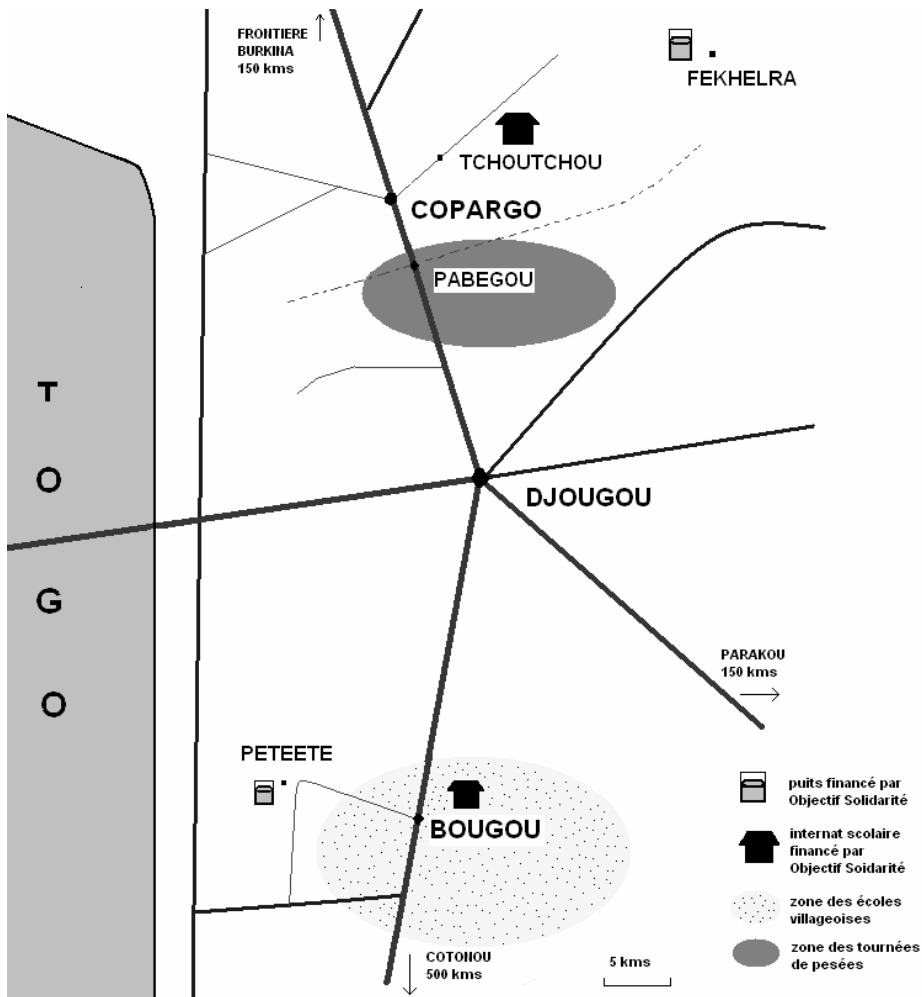
2 500 F CFA (4€) pour l'uniforme kaki, 3 000 F CFA (5€) pour les cahiers, 500 F CFA (1€) chaque mois pour la cantine de midi.... Ce sont de grosses sommes pour les paysans.

**Objectif Solidarité permet
de soutenir la scolarité de plusieurs centaines de jeunes,
des écoliers du primaire aux étudiants.**

L'argent apporté par Objectif Solidarité permet de suppléer aux dépenses des familles. L'association aide particulièrement de toutes petites écoles mises en place par les habitants eux-mêmes dans les villages reculés, ainsi que des internats qui permettent aux enfants éloignés d'une école de bénéficier d'un enseignement et d'être suivis dans leurs études.

**1 donateur régulier versant chaque mois 15 euros
permet de contribuer à la scolarité de 3 petites filles
de l'internat de Bougou**

LES ZONES D'ACTION AU BENIN



(septembre 2007)

www.objectif-solidarite.org

objectif-solidarite.org@club-internet.fr

04.67.02.29.79

Objectif Solidarité : Bulletin de solidarité

à adresser à **Objectif Solidarité**, 1 rue du Serf Amalbert, 34090 Montpellier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou portable :

E.Mail (important) :

Je souhaite soutenir prioritairement l'action suivante :

- santé des enfants** **accès à l'eau potable**
 soutien à la scolarité **urgences**

En cas de surplus de récolte de fonds concernant l'action que je souhaite soutenir, j'accepte que la somme soit réaffectée à une autre action :

- oui non (cochez la case correspondante)

Pour soutenir ces actions, je choisis l'une des modalités suivantes en joignant un chèque à l'ordre d' "Objectif Solidarité" ou en remplissant l'autorisation de prélèvement automatique :

oui, j'adhère pour assumer un soutien régulier de l'action cochée ci-dessus, et j'autorise le prélèvement automatique mensuel (adhésion incluse dans le premier prélèvement) de la somme suivante, en remplissant le formulaire de prélèvement automatique et en joignant un RIB :

15 € autre montant : €

oui, j'adhère et je verse un don de € (adhésion incluse dans le don) par un chèque à l'ordre d' "Objectif Solidarité"

oui, j'adhère simplement : 10 € (5 € pour les moins de 25 ans) par un chèque à l'ordre d' "Objectif Solidarité"

je ne souhaite pas adhérer pour l'instant mais je souhaite recevoir la lettre d'Objectif Solidarité. Je vérifie que j'ai bien inscrit une adresse E.Mail où l'on puisse me l'adresser.

*Pour tout versement supérieur à 10 €, je bénéficierai de la **déduction fiscale de 66% de la somme versée** dans la limite de 20 % de mon revenu imposable et je recevrai un reçu fiscal en début d'année suivante.*

Date :

Signature :

www.objectif-solidarite.org

objectif-solidarite.org@club-internet.fr

04.67.02.29.79

